

DISCOURS DE FREDERIC LAFFORGUE, MAIRE

INAUGURATION DE LA PLACE DE L'EUROPE -SIMONE VEIL

Dimanche 9 mai 2021

Madame la Députée Européenne

Madame la Députée

Monsieur le Sénateur

Monsieur le Vice-Président de l'Association Cultuelle Israélite de Montpellier, représentant Monsieur le Président, empêché

Monsieur le Président du Consistoire Israélite de Castelnau-le-Lez

Monsieur le Président du Comité de Jumelage

Mesdames et Messieurs les adjoints au Maire et conseillers municipaux,

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux et particulièrement ému de vous accueillir aujourd'hui, certes en comité restreint afin de respecter les contraintes sanitaires, pour l'inauguration de la Place de l'Europe – Simone Veil.

Permettez-moi en tout premier lieu de remercier **Messieurs Jean et Pierre-François VEIL**, les fils d'Antoine et Simone VEIL, qui ont accepté ma proposition et celle du Conseil Municipal, de mettre à l'honneur leur maman en accolant symboliquement son nom à la Place de l'Europe que mon prédécesseur ici présent avait inaugurée le 9 octobre 2010.

La commune de Castelnau-le-Lez a souhaité rendre hommage à Simone Veil, une femme de valeurs, de cœur et d'esprit, un modèle de courage, une figure de la Vème République, une personnalité très populaire qui a marqué à jamais les Français.

Née à Nice le 13 juillet 1927, c'est en 1944, à l'âge de 16 ans, que la Gestapo l'arrête au lendemain des épreuves du Baccalauréat qui avaient été avancées de trois mois par crainte d'un débarquement. Elle est alors déportée au camp d'Auschwitz-Birkenau avec ses deux sœurs et sa maman tant aimée qui succombera un mois avant la Libération du camp le 15 avril 1945.

Son frère Jean et son papa furent eux emmenés par le convoi numéro 73 vers la Lituanie et l'Estonie d'où ils ne reviendront pas.

Le numéro 78 651 fut tatoué sur sa peau à son arrivée au camp, trace indélébile qui marquera son corps et son esprit toute sa vie.

Elue à l'Académie Française en 2008, elle le fera graver sur le pommeau de son épée d'académicienne, à côté de la devise républicaine « *Liberté Egalité Fraternité* » et de la devise de l'Union Européenne « *Unie dans la diversité* ».

Persuadée que personne d'autre que les déportés ne peut comprendre ce qu'elle a vécu, Simone Veil gardera longtemps le silence.

Après la Libération, elle apprend qu'elle a été reçue au Baccalauréat.

En 1956, elle passe et réussit le concours de la Magistrature, ouvert aux femmes depuis 1946.

Devenue attachée titulaire à la **Direction de l'administration pénitentiaire** de 1957 à 1964, elle a œuvré pour l'amélioration du sort des détenus.

Rejoignant la **Direction des Affaires Civiles**, elle y a notamment rédigé le **projet de loi sur l'adoption**.

Sa carrière de magistrate culmine en 1970 avec la fonction prestigieuse de Secrétaire Générale du Conseil Supérieur de la Magistrature.

Mais c'est sous la présidence de **Valéry GISCARD D'ESTAING**, élu en 1974, qu'elle entre dans l'Histoire : nommée **Ministre de la Santé** elle fait voter la loi dépénalisant l'interruption volontaire de grossesse. Ce fut un rude combat auquel se ralliera le Premier Ministre de l'époque, **Jacques CHIRAC**, que nous mettrons également à l'honneur dans quelques mois en donnant son nom au futur groupe scolaire.

En juillet 1979, elle est élue **Présidente du Parlement Européen** et le restera jusqu'en 1982.

En 1993, elle est nommée **Ministre d'Etat, des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville**.

En mars 1998, elle devient **membre du Conseil Constitutionnel**.

Elle présidera la **Fondation pour la Mémoire de la Shoah** de 2001 à 2007 puis en deviendra Présidente d'honneur.

En 2008, elle est élue à l'**Académie Française** et occupera le 13^{ème} fauteuil, jadis celui de Racine.

Décédée le 30 juin 2017 elle repose désormais au Panthéon, aux côtés de son époux Antoine VEIL.

Simone VEIL a eu un destin exceptionnel.

Elle est le symbole de la Paix, de la défense des droits des femmes et de la Construction européenne. Mieux que quiconque elle avait saisi l'impérieuse nécessité de faire la paix avec l'Allemagne pour que jamais la barbarie indicible qu'elle avait connue ne se reproduise.

A propos des camps, elle disait :

« Les convois, le travail, les baraques, la maladie, le froid, le manque de sommeil, les humiliations, l'avalissement, les coups, les cris... rien ne s'efface. »

Son exemple, son courage, sa détermination, la grandeur d'âme de celle qui a su puiser dans la noirceur abjecte de la barbarie des camps de concentration la force de son engagement, doivent être autant de flambeaux pour nous guider.

Elle avait la conviction que l'Europe est un des plus beaux projets de vie commune qui soit.

Dénommer cette place **Simone VEIL** fait tout d'abord partie de notre Devoir de Mémoire.

Ne jamais oublier notre Histoire.

La souffrance des camps de concentration qu'elle gardera toute sa vie, la poussera à se battre pour se reconstruire et à agir pour reconstruire la paix entre les Nations.

Dénommer cette place **Simone VEIL**, c'est aussi valoriser le rôle indiscutable qu'a joué cette grande dame dans l'émancipation des femmes et la reconnaissance de leurs droits.

Si son nom a marqué l'Histoire, c'est aussi parce que Simone VEIL a occupé de nombreuses fonctions souvent avant elle exclusivement occupées par des hommes.

Madame Veil, vos grands combats continueront de nous inspirer.

Vous incarnez à vous seule l'espoir et l'énergie pour continuer à construire ensemble l'avenir, à agir résolument pour un monde plus fraternel.

Madame Veil, **MERCI** pour tout ce que vous avez apporté aux femmes, à la France et à l'Europe.
